# Proposition de motivation à inclure dans la décision de désignation par les instances compétentes du Pouvoir local

 **Séance du**

|  |
| --- |
| **Présents :** |

**Objet : Hagrid – désignation des Gestionnaires locaux de sécurité**

Vu la loi organique du 8 juillet 1976 des CPAS, et notamment l’article 110bis, §1er, dernier alinéa, inséré par le décret du 23 janvier 2014 ;

Considérant que la digitalisation des envois engendre indubitablement une réduction des coûts ainsi qu’un gain de temps.

**DECLARE**

* Avoir pris connaissance de l’importance du rôle et des devoirs d’un Gestionnaire local de sécurité repris dans le document « Désignation des Gestionnaires locaux de sécurité » lié à l’utilisation du Guichet des pouvoirs locaux ou de tout autre application sécurisée par Hagrid..
* S’engager à signaler tout changement dans la personne du GLS ou de ses coordonnées et de les transmettre au SPW Intérieur via l’adresse mail hagrid.autorisation@spw.wallonie.be

**DECIDE** de désigner *Monsieur/Madame NOM, PRENOM, Numéro de registre national, Fonction, email, téléphone* dans le rôle de Gestionnaire local de sécurité (GLS). Cette personne gèrera, à titre principal, la gestion des utilisateurs et de leurs droits d’accès aux applications sécurisées par Hagrid pour notre pouvoir local.

**DECIDE** de désigner *Monsieur/Madame NOM, PRENOM, Numéro de registre national, Fonction, email, téléphone* dans le rôle de Gestionnaire local de sécurité (GLS). Cette personne gèrera, en tant que suppléant(e), la gestion des utilisateurs et de leurs droits d’accès aux applications sécurisées par Hagrid pour notre pouvoir local.